

Inscriptions
à partir du
6 septembre

ÉCOLES MUNICIPALES DES SPORTS

Pour les enfants de 6 à 12 ans



RETRAIT DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Dès juillet au Service des Sports et sur www.ville-wattrelos.fr

INSCRIPTIONS

les 6 et 7 septembre 2022

de 8 h 30 à 17 h à la salle des fêtes du Centre, 51 rue Jean Jaurès

Inscriptions possibles après cette période
dans la limite des places disponibles.

TARIFICATION

Quotient*	Montant annuel de l'inscription
0 - 3 000	8 €
3 001 - 6 000	15 €
6 001 - 9 000	30 €
Supérieur à 9 001	45 €
Extérieurs à Wattrelos	90 €

Le tarif d'inscription aux EMS dépend
du revenu fiscal de référence.

*Quotient = Revenu fiscal de référence
divisé par le nombre de parts.

PIÈCES À FOURNIR

- Dossier d'inscription dûment rempli
- Photocopie du contrat d'assurance couvrant
la responsabilité civile de l'enfant
- Certificat médical de non contre-indication
à la pratique sportive datant de moins d'un an
- Dernier avis d'impôt du foyer
- Paiement par chèque ou espèces (faire l'appoint)



RENSEIGNEMENTS

Service des Sports
Hôtel de Ville (3^e étage)
03 20 81 64 86 - www.ville-wattrelos.fr

LES OBJECTIFS DES ÉCOLES MUNICIPALES DES SPORTS (EMS)

- Permettre à chaque enfant de découvrir la pratique sportive qui lui convient ;
- Enrichir les aptitudes physiques fondamentales et générer le goût de l'effort avant la spécialisation de la compétition ;
- Découvrir et apprendre les règles de vie collective intrinsèques à la pratique sportive ;
- Faciliter l'accès aux associations sportives.

Pour y parvenir, 7 écoles disposent d'un programme progressif spécifique. Adaptés au niveau de chacun, ces programmes annuels sont conçus et animés par les éducateurs sportifs diplômés de la Ville.

LE FONCTIONNEMENT

Les inscriptions sont annuelles et soumises à conditions (voir dossier d'inscription). Les dossiers sont à retirer au service des Sports dès le mois de juillet (Hôtel de ville, 3^e étage).

Les inscrits s'engagent à respecter le règlement intérieur des EMS (voir dossier d'inscription) et les règles spécifiques aux activités choisies.

À LA DÉCOUVERTE DE...

... L'EMS "MULTI-ACTIVITÉS"

Elles permettent aux indécis de découvrir plusieurs sports au cours de l'année en restant dans un même créneau : sports de plein air, en salle et de découverte.

... L'EMS "APPRENDRE À ROULER"

Elle permet d'aborder l'activité de cyclisme en sécurité pour s'initier, progresser et devenir autonome sur la route.

...LE "PASS'SPORT"

Il permet de participer à plusieurs EMS pour le prix d'une seule inscription. Attention, pour la progression cohérente de chacun et du groupe, les enfants s'engagent à participer régulièrement à chaque activité choisie.

LES 7 ÉCOLES MUNICIPALES DES SPORTS

Activités	Année de naissance	Jours	Créneaux	Lieux
Athlétisme	2012-2015	Lundi	17 h à 18 h	Salle Pierre de Coubertin
Basket	2012-2013 2014-2015	Mercredi	9 h à 10 h 15 10 h 30 à 11 h 45	Salle Pierre de Coubertin
Cyclisme Apprendre à rouler	2012-2014 2013-2014	Mercredi	9 h 30 à 11 h 30 14 h à 16 h	Centre d'hébergement
Escrime	2014-2015	Lundi	17 h 15 à 18 h 30	Salle d'arme de la Cité des sports
	2014-2015 2011-2013	Mercredi	13 h 45 à 15 h 15 h 15 à 16 h 30	
	2014-2015	Jeudi	17 h à 18 h 15	
Handball	2012-2013 2014-2015	Mercredi	9 h à 10 h 15 10 h 30 à 11 h 45	Complexe sportif Alain Savary
Multi-activités	2012-2015	Jeudi	17 h à 18 h	Salle Pierre de Coubertin
Tennis	2015-2016	Mercredi	9 h à 10 h 10 h à 11 h 11 h à 12 h 13 h à 14 h 14 h à 15 h 15 h à 16 h	Complexe sportif Alain Savary

ADRESSES DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Salle Pierre de Coubertin, rue du Beau Saule
Cité des Sports : rue Amédée Prouvost
Centre d'hébergement : rue Jean Jaurès
Complexe sportif Alain Savary